

**M. McGrath:** Monsieur le Président, le vice-premier ministre reconnaît maintenant que des fonds publics ont servi à une étude des dossiers de la Commission de contrôle, à Washington, dont le seul but était de détruire la réputation du chef de l'opposition.

**Des voix:** Bravo!

**Une voix:** Quelle absurdité!

**M. McGrath:** Croyez-moi, monsieur le Président, si ceux qui occupent les banquettes ministérielles subissaient le même test, ils échoueraient.

● (1425)

#### ON DEMANDE UNE ENQUÊTE INDÉPENDANTE

**L'hon. James A. McGrath (Saint-Jean-Est):** Monsieur le Président, je voudrais aussi demander au premier ministre suppléant, qui met sa crédibilité en jeu en niant qu'il y a eu quoi que ce soit de répréhensible à ce sujet, s'il est prêt à demander qu'on entreprenne une enquête indépendante sur cette affaire...

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Clark (Yellowhead):** Ils ont réagi de la même façon à l'enquête Erwin.

**M. McGrath:** Le public canadien ne trouve rien de drôle là-dedans. Étant donné que le premier ministre suppléant a mis sa crédibilité à la Chambre en jeu en niant qu'il y ait eu quoi que ce soit de répréhensible dans cette affaire, est-il disposé à autoriser une enquête indépendante sur cette opération louche et clandestine qui ne visait qu'un seul objectif, en l'occurrence, détruire la réputation du chef de l'opposition, le député de Central Nova, grâce à une utilisation irrégulière de fonds publics.

**Des voix:** Bravo!

**L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur le Président, vraiment, le député devrait essayer de prendre note des faits que j'ai exposés à la Chambre. En ce qui concerne M. Crenna, celui-ci a demandé des renseignements qui appartiennent au domaine public puisqu'ils concernent une société qui exerce ou exerçait des activités au Canada. C'est tout ce qu'il a fait. Il n'y a pas eu d'enquête sur le comportement personnel du chef de l'opposition et, si jamais j'apprenais qu'une telle enquête a eu lieu, je ne serais certes pas d'accord.

**Une voix:** Que craignez-vous?

**M. MacEachen:** Je me demande pourquoi il devrait y avoir une enquête indépendante sur une visite à un bureau public pour obtenir des dossiers qui sont du domaine public à Washington. Le député veut-il qu'on fasse enquête là-dessus?

#### LE RÔLE D'UN RECHERCHISTE ADJOINT

**L'hon. James A. McGrath (Saint-Jean-Est):** Monsieur le Président, le premier ministre suppléant voudra peut-être dire à la Chambre quel était l'emploi de M. Pierre Cadieux qui a,

#### Questions orales

semble-t-il, joué le rôle d'un «agent secret» dans cette opération clandestine?

**Des voix:** Oh, oh!

**M. McGrath:** Pourquoi agissait-il de façon clandestine s'il n'y avait rien à cacher, si cette opération était légitime, régulière et acceptable?

**L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur le Président, nous avons réglé le cas de M. Crenna, qui avait été accusé d'être un agent secret. Passons maintenant à l'autre cas. Qui est cet agent secret dont parle le député?

**M. McGrath:** Je ne l'ai pas appelé un agent secret.

**M. MacEachen:** Qui est cet individu furtif mentionné dans *The Globe and Mail* et où travaillait-il? Eh bien, il est maintenant inscrit à l'Université d'Ottawa. Il avait un emploi d'été et il a fait ce travail de recherche pendant quelques mois avant de s'inscrire à l'université. Voilà donc qui est cet agent qui opérait clandestinement. Quel était le lieu de son travail clandestin? C'était la bibliothèque de l'Université d'Ottawa.

**Des voix:** Oh, oh!

**Des voix:** Encore.

#### LE CONTENU DU DOSSIER

**L'hon. Edward Broadbent (Oshawa):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre suppléant et porte sur la même affaire. J'ai écouté très attentivement les réponses du premier ministre suppléant; il a dit que tous les renseignements obtenus étaient du domaine public et accessibles au grand public. Cependant, je voudrais lui dire que le simple citoyen canadien ne travaille pas au cabinet du premier ministre et qu'il n'a pas accès aux fonds et aux pouvoirs de l'État. C'est une différence importante.

**Des voix:** Bravo!

**M. Broadbent:** Au sujet de l'atteinte à la vie privée dont le ministre des Finances s'est récemment rendu coupable en divulguant des lettres écrites par un simple citoyen qui se trouve être devenu depuis chef de l'opposition, M. Cadieux a dit que l'utilisation de ces lettres témoignait d'une «complète ignorance du dossier». Je pose au premier ministre suppléant la question suivante: si ce geste témoignait d'une complète ignorance du dossier, alors qu'y a-t-il d'autre dans ce dossier?

● (1430)

**L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur le Président, le député fait allusion à l'utilisation des fonds. Le premier ministre dispose d'un budget administratif, tout comme le chef du Nouveau parti démocratique. Ce dernier a un budget de \$500,000 pour assurer le fonctionnement de son cabinet. S'il veut s'en servir pour financer des recherches, il en a le droit. Il dispose d'un service de recherche qui est financé à même les deniers publics. Alors qu'il ne vienne pas nous reprocher d'avoir mal utilisé les deniers publics, car il peut disposer de ces fonds pour financer des recherches à sa guise.